

# Comptes 2012



ORDRE DES  
AVOCATS  
DE PARIS

LE BULLETIN  
DU BARREAU  
DE PARIS

N° SPÉCIAL  
Juillet 2013

# Le Bulletin



# Table des matières

Le barreau de Paris	5
Nombre d'avocats au barreau de Paris	5
Observation liminaire	5
Présentation des comptes	6
CARPA	6
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat (1 <sup>ère</sup> partie)	8
Compte de résultat (2 <sup>e</sup> partie)	9
Capacité contributive de la CARPA	10
Commentaires sur les comptes de la CARPA	11
Ordre des Avocats de Paris	12
Bilan actif	12
Bilan passif	13
Compte de résultat (1 <sup>ère</sup> partie)	14
Compte de résultat (2 <sup>e</sup> partie)	15
Commentaires sur les comptes	16
Le résultat d'exploitation de l'Ordre	16
Présentation des principaux postes de charges d'exploitation de l'Ordre	16
• Assurances	16
• Charges de personnel	17
• Provisions pour impayés	18
• Autres charges d'exploitation	18
Présentation des différents postes de produits	18
• Assurances	18
• Cotisations ordinales	18
• Autres produits	19
Le résultat financier de l'Ordre	19
Le résultat de l'Ordre	19
Tableau de synthèse	20
Réponses à vos questions	21
Quel est le montant des secours versés à certains confrères ?	21
Quelle a été l'indemnité versée au cabinet du bâtonnier ?	21
Quel est le montant des honoraires versés par l'Ordre à des avocats ?	21
Combien coûtent les déplacements et les missions du bâtonnier et des représentants de l'Ordre ?	22
Combien coûtent les manifestations importantes du barreau ?	22
Combien coûte la communication de l'Ordre ?	22
Qui contrôle les comptes de l'Ordre et de la CARPA ?	22
Quel est le montant des subventions versées par l'Ordre aux syndicats et associations du barreau ?	23
Combien coûte la formation professionnelle ?	23

## Édito

Les efforts entrepris au cours des derniers mois ont porté leurs fruits et les comptes 2012 de notre Ordre, déficitaires au titre de l'exercice 2011 ont retrouvé leur équilibre.



Ce retour à l'équilibre, qu'il faut saluer pour ce qu'il n'avait rien d'évident dans le contexte actuel, résulte d'un travail de tous les instants. Les chiffres et statistiques qui ponctuent traditionnellement les bilans ne rendent pas suffisamment justice à l'engagement qui a été celui des services de l'Ordre et de la commission des Finances pour atteindre ce résultat.

Aucune piste n'a été négligée pour atteindre le triple objectif que je leur avais assigné : réduire de façon drastique nos frais, ne pas augmenter les cotisations et développer et améliorer notre offre de services !

Nous avons su renégocier nos contrats d'assurance et de prévoyance, soit une économie annuelle de 3,8 millions d'euros comparée aux propositions de nos précédents assureurs. Dans le même souci, j'ai demandé à ce que les frais de missions et de réceptions soient revus à la baisse : ils ont diminué de 31%. Cette action, et bien d'autres, portant sur les charges de l'Ordre ont généré, là aussi de façon récurrente, d'importantes économies, soit une baisse de 7,65% de nos charges (hors masse salariale). Ces efforts ont été amplifiés dans les comptes par les conditions favorables, liées à la restructuration de la société Dexia menée par les gouvernements belge et français, dont nous avons bénéficié pour la cession de nos titres de placement obligataires.

J'entendais ne pas augmenter nos cotisations ordinales pour l'immense majorité des avocats. J'en suis particulièrement fière dans le contexte économique que nous traversons et qui se singularise par des solutions de hausse quasi systématiques des cotisations et contributions ! Mieux ! Nous avons mis un point d'honneur à diversifier et améliorer l'offre des services de l'Ordre pour faciliter votre exercice professionnel et rendre celui-ci plus économique.

À titre d'exemples citons :

La mise en place du BAPA (bureau d'aide à la procédure d'appel) à la suite de la disparition de la profession d'avoué (plus de 2700 appels téléphoniques par mois),

L'assistance à la dématérialisation avec un programme de formation ouvert à tous (2282 avocats et 1500 élèves avocats formés),

Le développement de l'application permettant la délégation sécurisée par tout avocat de l'utilisation de sa clef e-barreau, la mise en ligne du code de déontologie et « l'appli » du barreau (4000 utilisateurs),

Le soutien de nos confrères dans des périodes où leur exercice pourrait être fragilisé, concrétisé par la mise en place de la garantie perte de collaboration (1400 souscripteurs), la pérennisation des indemnisations chance maternité (657 bénéficiaires, 1 979 492 €) et mi-temps thérapeutique sans oublier les secours toujours plus nécessaires en période de crise, la création du Barreau entrepreneurial, et celle du Numéro bleu ainsi que celle de Praeferentia (9534 utilisateurs et 6215 lignes produits) dont l'offre étoffée de services couvre désormais des domaines variés allant des fournitures de bureaux aux plateaux repas en passant par l'entretien des locaux.

Ce qui a été fait en 2012 est poursuivi en 2013. La relâche en ce domaine n'est pas une option, les défis qui nous attendent sont trop nombreux et importants pour que notre Ordre ne dispose pas des moyens de les relever. L'action menée aujourd'hui contribue à les lui donner. C'est à la fois son sens, notre objectif et notre fierté.

L'Ordre des avocats est impliqué et à vos côtés. Vous servir est le mot d'ordre de mon bâtonnat.

**Christiane Féral-Schuhl**  
*Bâtonnier de l'Ordre*

# Le barreau de Paris

Nombre d'avocats au barreau de Paris

Année	Inscrits	Stagiaires*	Total
1995	9 733	2 398	12 131
1996	10 284	2 290	12 574
1997	10 713	2 304	13 017
1998	10 937	2 639	13 576
1999	11 155	2 966	14 121
2000	11 597	3 308	14 905
2001	12 464	3 077	15 541
2002	12 921	3 436	16 357
2003	13 410	3 719	17 129
2004	13 754	4 115	17 869
2005	14 342	4 292	18 634
2006	14 910	4 697	19 607
2007	20 141	-	20 141
2008	20 881	-	20 881
2009	21 260	-	21 260
2010	22 197	-	22 197
2011	23 039	-	23 039
2012	24 226	-	24 226

\* Le stage a été supprimé en 2007

Au 31 décembre 2012, nous étions **24 226 avocats** en exercice au barreau de Paris, auxquels s'ajoutent 1382 avocats honoraires. Le nombre d'avocats au barreau de Paris a augmenté d'environ 700 par an en moyenne sur la période 1995-2012.

## Observation liminaire

Les comptes de résultat et les bilans de l'Ordre et de la CARPA, qui sont présentés ci-après, ont été contrôlés par les commissaires aux comptes.

La loi n'impose pas à l'Ordre un contrôle de ses comptes, mais le Conseil de l'Ordre, par souci de transparence, a décidé en 2005 de nommer un commissaire aux comptes pour une durée de six exercices. Ce mandat a été renouvelé par le Conseil de l'Ordre le 14 juin 2011.

Aucune réserve n'a été formulée sur les comptes 2012.

Les valeurs sont exprimées en euros TTC.

# Présentation des comptes

## CARPA

### Bilan actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	943 379	943 379	(0)	(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>943 379</b>	<b>943 379</b>	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	6 335 508		6 335 508	6 335 508
Constructions	23 648 174	7 537 480	16 110 694	16 779 857
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 111	5 111		62
Autres immobilisations corporelles	1 132 222	1 117 497	14 724	20 618
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	4 028		4 028	4 028
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>31 125 043</b>	<b>8 660 088</b>	<b>22 464 955</b>	<b>23 140 073</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	288 724	152	288 572	288 572
Créances rattachées à des participations	8 016 212	876 210	7 140 001	11 592 784
Autres titres immobilisés				
Prêts	80 253		80 253	71 009
Autres immobilisations financières	1 451 261	17 017	1 434 244	1 774 548
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>9 836 449</b>	<b>893 380</b>	<b>8 943 070</b>	<b>13 726 912</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>41 904 871</b>	<b>10 496 847</b>	<b>31 408 024</b>	<b>36 866 985</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	9 568		9 568	13 455
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 584 174	686	2 583 488	434 994
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>2 593 742</b>	<b>686</b>	<b>2 593 056</b>	<b>448 449</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 072 124 117		1 072 124 117	1 109 085 773
Disponibilités	72 703 386		72 703 386	831 579
Charges constatées d'avance	66 260		66 260	84 789
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>1 144 893 763</b>		<b>1 144 893 763</b>	<b>1 110 002 141</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 147 487 506</b>	<b>686</b>	<b>1 147 486 820</b>	<b>1 110 450 590</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 189 392 377</b>	<b>10 497 533</b>	<b>1 178 894 844</b>	<b>1 147 317 575</b>

## Bilan passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation	29 148 561	29 148 561
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40 117 053	40 117 053
Report à nouveau	17 539 715	17 539 715
<b>Résultat de l'exercice</b>		
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>86 805 329</b>	<b>86 805 329</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>86 805 329</b>	<b>86 805 329</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	134 506	62 426
Provisions pour charges	5 250 552	2 027 763
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 385 057</b>	<b>2 090 188</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 072 223 819	1 048 696 254
Emprunts et dettes financières divers	9 542	13 531
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 072 233 361</b>	<b>1 048 709 785</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 621 086	995 092
Dettes fiscales et sociales	1 581 950	1 838 271
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 268 061	6 878 910
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>14 471 097</b>	<b>9 712 273</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>1 086 704 458</b>	<b>1 058 422 058</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 178 894 844</b>	<b>1 147 317 575</b>

## Compte de résultat (1<sup>re</sup> partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services <b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			518 572 145 290 1 278 383	574 522 198 877 205 377
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 942 245</b>	<b>978 776</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b> Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			22 131 217	16 556 216
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>22 131 217</b>	<b>16 556 216</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			368 418	357 990
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires et traitements Charges sociales			2 398 947 1 370 945	2 288 547 1 200 621
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>3 769 893</b>	<b>3 489 168</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			774 110 2 650 277	696 186 30 743
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>3 424 387</b>	<b>726 929</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			148 846	1 800 000
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>29 842 760</b>	<b>22 930 302</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(27 900 515)</b>	<b>(21 951 526)</b>

## Compte de résultat (2<sup>e</sup> partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(27 900 515)</b>	<b>(21 951 526)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	584 723	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	49 848	45 876
Autres intérêts et produits assimilés	10 072 183	6 890 506
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 110 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 258 695	23 309 887
	<b>29 490 726</b>	<b>30 246 269</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		7 110 000
Intérêts et charges assimilées	6 344	8 925
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>6 344</b>	<b>7 118 925</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>29 484 382</b>	<b>23 127 345</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>999 143</b>	<b>1 175 819</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 542	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>4 542</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 365	1 735
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>2 365</b>	<b>1 735</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 178</b>	<b>(1 735)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 001 321	1 174 084
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>31 437 513</b>	<b>31 225 045</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31 437 513</b>	<b>31 225 045</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		

# Capacité contributive de la CARPA

	En euros	Réel 2011	Budget 2012 ycc*	Réel 2012
<b>I Financier</b>		<b>22 903 200</b>	<b>22 401 215</b>	<b>29 729 584</b>
	Produits des managements de fonds (nets de frais financiers)	29 798 454	22 212 236	21 931 660
	dotation/reprise sur Jasmin (Dexia)	-7 110 000		7 110 000
	Autres produits financiers	46 754	16 000	51 408
	Locations immobilières	167 992	172 979	174 293
	Quote-part de résultat SCI Berryer			-584 723
	Autres produits			1 112
	Autre produit : remboursement sur protocole art91 2010 et 2011 (1)		0	1 045 834
<b>II Exploitation</b>		<b>9 461 786</b>	<b>8 473 573</b>	<b>7 599 125</b>
	Autres achats et charges externes	2 074 264	2 062 987	1 960 938
	Assurances managements de fonds	2 403 078	1 303 500	445 955
	Impôts et taxes (dont IS)	1 238 275	1 068 038	1 058 289
	Salaires et charges	3 772 382	4 037 548	4 064 040
	Charges exceptionnelles (nettes de produits)	1 735	1 500	-2 177
	Dotations/reprises de provisions	-27 948	0	72 080
	<i>dont service accès au droit (2)</i>	<i>1 934 209</i>	<i>2 233 461</i>	<i>2 176 903</i>
<b>III Dotation aux amortissements</b>		<b>696 186</b>	<b>911 075</b>	<b>774 110</b>
	Dotation aux amortissements	696 186	911 075	774 110
<b>IV Capacité contributive de la CARPA aux missions de l'article 235-1 (I-II-III)</b>		<b>12 745 228</b>	<b>13 016 567</b>	<b>21 356 349</b>
<b>V Missions Article 235-1</b>		<b>12 745 228</b>	<b>13 016 567</b>	<b>21 356 349</b>
	Participation formation professionnelle	3 491 057	3 600 000	3 704 254
	Prix CARPA / Lussan	18 000	18 000	18 000
	Prévoyance	4 165 220	4 312 776	4 247 777
	Prévoyance CNBF	3 374 238	3 400 000	3 531 857
	Prévoyance Poignard	638 449	627 500	586 837
	Provision Poignard			2 557 592
	Initiadrôit (3)	200 000	200 000	225 000
	Financement d'équilibre de l'accès au droit (4)	442 890	558 234	436 676
	Article 17-9	110 109	154 461	125 991
	Contribution aux services d'intérêt collectif de l'Ordre	305 265	145 596	5 922 365
	<i>informatique</i>	<i>101 755</i>	<i>0</i>	<i>3 354 455</i>
	<i>statistiques et prospective</i>		<i>0</i>	<i>6 321</i>
	<i>vestiaire</i>		<i>0</i>	<i>1 078 658</i>
	<i>service formation continue</i>	<i>101 755</i>	<i>0</i>	<i>160 432</i>
	<i>publications informations</i>	<i>101 755</i>	<i>0</i>	<i>617 696</i>
	<i>service social</i>		<i>145 596</i>	<i>482 105</i>
	<i>service procédures collectives</i>		<i>0</i>	<i>222 698</i>
<b>Solde</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	affectation de la quote-part de résultat SCI Berryer à la réserve foncière			-584 723
	Coût total de l'accès au droit (1+2+3+4) =	2 577 099	2 991 695	1 792 745
	* y compris collectif budgétaire			

# Commentaires sur les comptes

## CARPA

La CARPA, au service des avocats, gère les fonds maniés par nos confrères. Le placement des fonds permet de dégager une marge contributive affectée au financement de missions d'intérêt général : formation, accès au droit, prévoyance, assurances maniements de fonds notamment. La CARPA assure également la gestion administrative et financière de l'aide juridique.

Le résultat de la CARPA est résumé dans ce tableau. Il indique la marge « contributive » de la CARPA et son affectation aux différentes missions, ainsi que le coût de chacune d'entre elles, avant de faire apparaître le solde comptable.

Les ressources de la CARPA sont essentiellement constituées des produits issus de la gestion de ses placements. Les décisions d'allocation des placements sont préparées par la commission des Finances. La politique de gestion active et prudentielle retenue pour le choix de placements très sécurisés a permis à la CARPA d'obtenir en 2012 des performances encore satisfaisantes, avec un taux de rémunération moyen de ses placements à 2,12% malgré un contexte financier de crise, où le taux EONIA n'était que de 0,23% en moyenne annuelle. Avec un niveau moyen de fonds placés en hausse de 16% par rapport à 2011, la CARPA a généré 21,9 millions d'euros de produits financiers, soit 1,3 million de moins que les estimations budgétaires. Il convient d'observer qu'à ce total de produits financiers vient s'ajouter une reprise de provision comptable très significative de 7,1 millions d'euros sur un produit obligataire émis par Dexia. Ce produit, bien que garanti par ailleurs à 100% par BNPP, est coté et, en tant que tel sujet à des variations de valeur de marché en plus ou en moins qui doivent être considérées dans les comptes arrêtés à une date donnée « comme si » il fallait les réaliser à cette date. Ainsi, au 31/12/2011, la CARPA avait déprécié comptablement cette ligne de 7,1 millions. La cession de cette ligne début 2013 par la CARPA, permet cette reprise de provision dans les comptes 2012 ; le rendement moyen du produit Dexia depuis sa souscription jusqu'à sa cession aura été de 2%.

Les charges d'exploitation de la CARPA se sont élevées à 7 599 125 €, en diminution de près de 2 millions d'euros par rapport à 2011. Cette différence s'explique essentiellement par la baisse des autres charges et l'utilisation en 2011, à hauteur de 1,8 millions d'euros, du dépôt de garantie constitué au titre de l'assurance non représentation de fonds suite à un important sinistre.

En 2012, l'effectif salarié de la CARPA s'élève en moyenne à 48 personnes, contre 46 en 2011.

Dans le cadre des missions définies par l'article 235-1 du décret du 27 novembre 1991, la CARPA a pris en charge en 2012 des dépenses pour un total de 21 356 349 €. Elles comprennent la participation à la formation professionnelle initiale, la prévoyance, le financement d'équilibre de l'accès au droit, qui est le solde entre les subventions reçues et les honoraires versés au titre des missions d'aide juridique. Par ailleurs, après avis du conseil consultatif de la CARPA en 2003, étendu en 2005, la CARPA prend en charge, dans la limite de sa capacité contributive, le coût de services d'intérêt collectif (vestiaire, publications et informations, service social, service des statistiques et prospective, service de la formation continue, suivi des procédures collectives), ainsi qu'une subvention à l'association Initiadroit.

Le coût total de ces services pour 2012 s'élève à 6 481 906 €, la capacité contributive de la CARPA, après déduction des missions financées directement par la CARPA citées ci-dessus, permet de les prendre en charge à hauteur de 5 922 365 €, le solde de 559 541 € restant à la charge de l'Ordre.

# Présentation des comptes

## Ordre des avocats de Paris

### Bilan actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 721 958	1 640 727	81 231	169 430
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	100		100	100
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 722 057</b>	<b>1 640 727</b>	<b>81 330</b>	<b>169 530</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	4 315 181		4 315 181	4 315 181
Constructions	13 428 259	4 273 288	9 154 971	9 514 403
Installations techniques, matériel et outillage industriel	112 697	82 014	30 683	36 986
Autres immobilisations corporelles	4 264 123	3 503 734	760 390	540 154
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	4 958		4 958	4 958
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>22 125 219</b>	<b>7 859 036</b>	<b>14 266 183</b>	<b>14 411 682</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 982	1 472	510	510
Créances rattachées à des participations	15 397 572	7 889 872	7 507 700	11 570 596
Autres titres immobilisés	1 001		1 001	
Prêts	396 792	28 100	368 692	333 285
Autres immobilisations financières	110 042		110 042	110 042
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>15 907 389</b>	<b>7 919 444</b>	<b>7 987 945</b>	<b>12 014 434</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>39 754 665</b>	<b>17 419 206</b>	<b>22 335 459</b>	<b>26 595 645</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	55 652		55 652	124 686
Créances clients et comptes rattachés	10 060 944	5 553 906	4 507 038	4 871 365
Autres créances	9 201 514	1 082 653	8 118 861	1 779 291
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>19 318 110</b>	<b>6 636 559</b>	<b>12 681 550</b>	<b>6 775 342</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	172 456 585		172 456 585	182 995 145
Disponibilités	46 142 833		46 142 833	30 757 771
Charges constatées d'avance	249 468		249 468	194 508
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>218 848 886</b>		<b>218 848 886</b>	<b>213 947 424</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>238 166 996</b>	<b>6 636 559</b>	<b>231 530 437</b>	<b>220 722 766</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>277 921 661</b>	<b>24 055 765</b>	<b>253 865 895</b>	<b>247 318 411</b>

## Bilan passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	18 107 878	18 107 878
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40 822 025	42 664 821
Report à nouveau	23 409 098	22 944 235
<b>Résultat de l'exercice</b>	7 515 033	(1 377 933)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>89 854 033</b>	<b>82 339 001</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>89 854 033</b>	<b>82 339 001</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	67 683	66 946
Provisions pour charges	1 753 019	1 539 288
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 820 702</b>	<b>1 606 234</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	316 946	13 136 303
Emprunts et dettes financières divers	8 371 574	7 864 138
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>8 688 520</b>	<b>21 000 441</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	143 432 815	131 278 725
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 957 071	4 094 865
Dettes fiscales et sociales	4 935 285	5 344 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 112 730	1 619 875
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>10 005 086</b>	<b>11 059 580</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	64 739	34 431
<b>DETTES</b>	<b>162 191 160</b>	<b>163 373 176</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>253 865 895</b>	<b>247 318 411</b>

## Compte de résultat (1<sup>re</sup> partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises	847 316		847 316	270 306
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 922 804		52 922 804	49 130 629
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>53 770 120</b>		<b>53 770 120</b>	<b>49 400 934</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 922 366	305 265
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 685 693	5 495 551
Autres produits			106 859	62 616
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>65 485 037</b>	<b>55 264 366</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			12 067	9 617
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			36 686 039	38 340 465
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>36 698 106</b>	<b>38 350 082</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			1 149 572	1 063 946
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			9 430 766	8 931 991
Charges sociales			5 269 284	4 540 853
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>14 700 050</b>	<b>13 472 844</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			804 146	725 296
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 849 535	5 680 650
Dotations aux provisions pour risques et charges			82 243	22 503
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>6 735 924</b>	<b>6 428 449</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			282 324	339 926
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>59 565 976</b>	<b>59 655 246</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>5 919 062</b>	<b>(4 390 879)</b>

## Compte de résultat (2<sup>e</sup> partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 919 062</b>	<b>(4 390 879)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		1 284
Perte supportée ou bénéfice transféré	917 579	420 274
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 381 719	3 520 142
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 200	39 900
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 759 347	1 220 726
	<b>4 150 266</b>	<b>4 780 768</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	8 600	22 800
Intérêts et charges assimilées	1 321 322	965 879
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 329 922</b>	<b>988 679</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 820 344</b>	<b>3 792 089</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>7 821 826</b>	<b>(1 017 780)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58 214	59 486
Produits exceptionnels sur opérations en capital		378 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		96 452
	<b>58 214</b>	<b>533 938</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 768	2 998
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		474 452
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>2 768</b>	<b>477 450</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>55 446</b>	<b>56 488</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	362 239	416 640
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>69 693 518</b>	<b>60 580 356</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>62 178 485</b>	<b>61 958 289</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>7 515 033</b>	<b>(1 377 933)</b>

# Commentaires sur les comptes

## Ordre des avocats de Paris

### Le résultat d'exploitation de l'Ordre

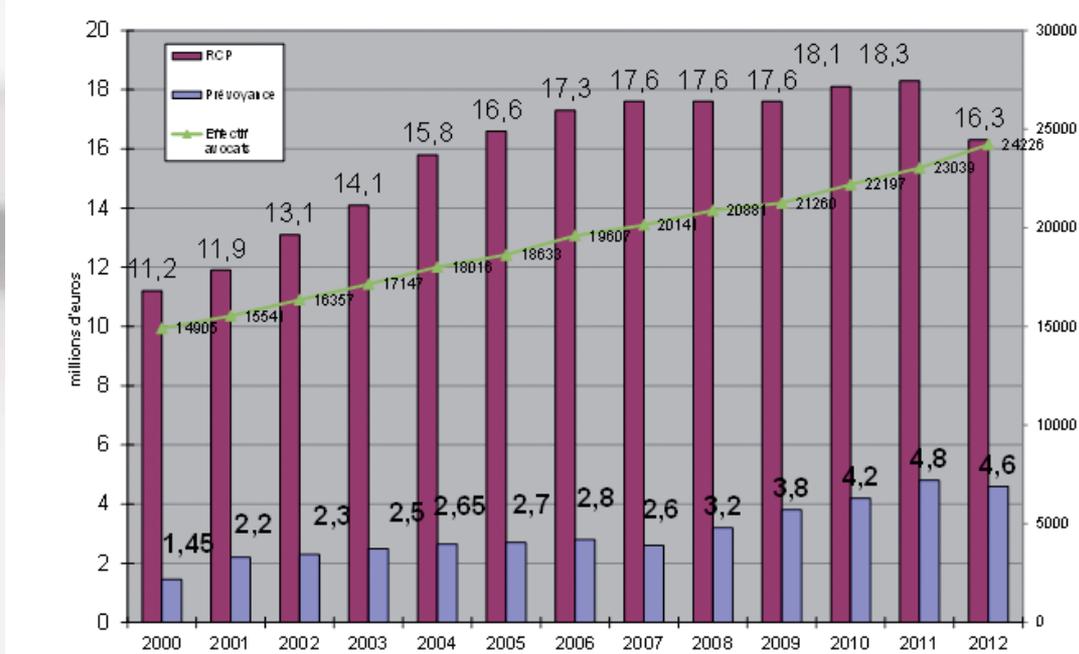
#### ► Présentation des principaux postes de charges d'exploitation de l'Ordre

	2012	2011	progression en %
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>59 565 976</b>	<b>59 655 246</b>	<b>-0,2%</b>
dont assurances professionnelles	20 920 902	23 079 387	-9,4%
dont reprises sur assurances	0,00	-1 756 919	-100%
dont amortissements	804 146	725 296	+10,9%
dont provisions pour impayés	5 442 162	5 236 984	+3,9%
dont charges de personnel	16 277 222	14 934 611	+9%
dont taxes diverses	402 776	415 442	-3%
autres charges d'exploitation	15 718 768	17 020 445	-7,65%

### Assurances

Le coût des assurances (responsabilité civile professionnelle [RCP] et prévoyance) constitue le principal poste de dépenses dans le budget de l'Ordre. Ce poste est en très nette diminution par rapport à 2011, grâce à la renégociation des contrats RCP et prévoyance, pour des prestations équivalentes. De surcroît, tout en étant en diminution, la ligne prévoyance inclut une nouvelle prestation pour les avocats, l'abondement au contrat perte de collaboration.

#### Dépenses d'assurances de l'Ordre (en millions d'euros)



Ainsi, pour un montant de cotisation inchangé pour la majorité des avocats, la ligne prévoyance recouvre désormais la prévoyance complémentaire, la Chance Maternité, le mi-temps thérapeutique, et l'abondement au contrat perte de collaboration.

La prévoyance des avocats est également financée dans le cadre des missions de la CARPA, sans appel de cotisation auprès des avocats.

## Charges de personnel

La masse salariale est le poste de dépenses de fonctionnement le plus important. Son évolution par rapport à 2011 reflète pour une part importante l'augmentation des parts sociales que nous subissons tous. Le tableau suivant compare l'évolution du nombre d'avocats inscrits au barreau de Paris et celle du nombre de salariés de l'Ordre. Le nombre de salariés rapporté au nombre d'avocats est en diminution constante depuis plus de 10 ans.

L'effectif salarié de l'Ordre s'élève à 178 salariés. Des recrutements ont été réalisés au cours de l'exercice, notamment au service informatique, pour accompagner les projets du barreau dans les nouvelles technologies. Le Bureau d'Assistance à la Procédure d'Appel (BAPA) a été créé en 2012, pour aider les avocats dans les procédures suite à la disparition de la profession des avoués.

La stabilité de l'effectif reste un objectif majeur, malgré la croissance durable du nombre d'avocats, par la mise en œuvre d'une politique volontariste dont les principaux volets sont la mise en place d'outils informatiques performants et une optimisation de l'organisation.

La faculté d'adaptation du personnel de l'Ordre et sa motivation sont ainsi des facteurs clés du succès de cette politique.



## Provisions pour impayés

Ce poste correspond à la dépréciation des créances, qui concernent essentiellement les cotisations non payées. Ce montant a évolué à la hausse en 2012, en raison du nombre plus important d'avocats inscrits au tableau, mais également en raison de la prise en compte des avocats bénéficiant de la loi de sauvegarde des entreprises, auprès desquels le recouvrement des cotisations relève de la procédure collective.

## Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation, qui sont constituées par les honoraires facturés au titre des missions de l'Ordre, la communication, les fournitures et achats, diminuent globalement de 7,65% entre 2011 et 2012.

### ► Présentation des différents postes de produits

En euros	2012	2011
<b>Chiffre d'affaires net et autres produits</b>	<b>53 876 979</b>	<b>49 463 550</b>
<i>dont cotisations d'assurances</i>	<i>24 330 138</i>	<i>23 163 325</i>
<i>dont cotisations ordinales</i>	<i>23 394 023</i>	<i>20 456 828</i>
<i>dont autres produits</i>	<i>6 152 818</i>	<i>5 843 397</i>
<b>Subvention CARPA article 235-1</b>	<b>5 922 366</b>	<b>305 265</b>
<b>Reprises de provisions</b>	<b>5 685 693</b>	<b>5 495 551</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>4 150 266</b>	<b>4 780 768</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>58 214</b>	<b>533 938</b>
<b>Total des produits de l'Ordre</b>	<b>69 693 518</b>	<b>60 580 356</b>

## Assurances

Ce poste est la contrepartie de celui figurant à ce titre à la rubrique assurances dans les charges. Il représente la somme appelée auprès de nos confrères. Le montant global 2012 est supérieur à celui de 2011, en raison de l'évolution du nombre d'inscrits. Le barème des cotisations d'assurance 2011 a été reconduit pour 2012.

## Cotisations ordinales

Le barème des cotisations ordinales n'a pas été modifié depuis 1991, si ce n'est l'introduction d'une tranche supérieure pour les revenus supérieurs à 266 700 € en 2002, et pour les revenus supérieurs à 300 000 € en 2012. En 2008, par suite de la disparition du stage, de nouvelles tranches des cotisations ordinales en fonction de l'ancienneté pour les avocats inscrits depuis moins de 5 ans ont été intégrées dans le barème, pour conserver une progressivité des cotisations en fonction de l'ancienneté. En 2010, le barème a été revu pour abaisser les cotisations ordinales à la dizaine d'euros ou aux 5 € inférieurs.

Au 31 décembre 2012, la dette des avocats en exercice représentait 6 280 151 €, contre 7 085 477 € fin 2011, soit une baisse de près de 800 000 €, et la dette des avocats ayant quitté le barreau, représente en chiffres bruts la somme de 2 539 571 €. Ces montants importants incluent toutefois des cotisations appelées pour un montant forfaitaire faute de déclaration de revenus. Statistiquement, on estime qu'un tiers de ces montants correspond à des montants de cotisations taxées d'office pour les avocats n'ayant pas déclaré leur revenu.

L'Ordre poursuit sa politique de recouvrement tout en restant attentif aux situations difficiles qui lui sont révélées.

Les cotisations recouvrées ne financent que 62% des charges d'exploitation de l'Ordre hors assurances professionnelles et amortissements.

## Autres produits

L'Ordre, sans en retirer de bénéfice, propose à nos confrères différents services à un tarif calculé au plus juste pour couvrir au moins partiellement les charges : SVS, BCS, BRA, centre de documentation, etc. Grâce à une organisation toujours plus performante, ce tarif n'a pas, pour l'essentiel, connu d'augmentation depuis de nombreuses années. Le total des autres produits réalisés contribue à la couverture des charges d'exploitation de l'Ordre.

## Le résultat financier de l'Ordre

En 2012, le résultat financier de l'Ordre s'élève à 2 820 344 €, contre 3 792 089 € en 2011. Ce résultat en baisse, s'explique par l'effet combiné d'une baisse tendancielle de la rémunération des placements suivant les niveaux de marché sur l'année écoulée et de la diminution de l'en cours moyen des placements.

## Le résultat de l'Ordre

Il ressort pour 2012 à +7 515 032 € contre -1 377 933 € en 2011.

Il correspond à la différence entre le total des produits et le total des charges (exploitation, financier, exceptionnel).

Le budget 2012 prévoyait un déficit de 1 846 541 €.

Ce résultat satisfaisant s'explique principalement par la contribution à hauteur de 5 922 365 €, que la CARPA a pu accorder à l'Ordre grâce à une reprise de provision sur un placement obligataire, et par les économies de charges réalisées au cours de l'exercice.

Le Conseil de l'Ordre du 18 juin 2013 a décidé d'affecter ce résultat aux réserves de l'Ordre, la réserve foncière, la réserve communication institutionnelle, la réserve solidarité, ainsi que la réserve pour évolutions technologiques, nouvellement créée, et dotée de 3 500 000 €, qui permettra d'accompagner les projets du barreau dans les nouvelles technologies.

# Tableau de synthèse Ordre et CARPA

**Parts respectives des cotisations, des produits financiers et des produits des services dans le financement du budget (hors assurances professionnelles) cumulé Ordre et CARPA**

Produits	Part dans le total des produits	Réalisé 2012	% rapporté au total de charges*
cotisations ordinales	36%	23 067 146	40%
produits financiers nets	50%	31 830 517	56%
autres produits	14%	9 224 724	16%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>64 122 387</b>	<b>112%</b>

\* Total des charges (hors assurances) : 56 607 354 €

Les cotisations représentent, un peu plus du tiers des produits : c'est une raison supplémentaire pour en effectuer le règlement ponctuel, car l'Ordre et la CARPA n'ont d'influence directe ni sur le taux des produits financiers, ni sur le montant des encours permettant de constituer l'assiette de ces produits financiers, lesquels constituent 50% des produits globaux.

# Réponses à vos questions

## **Quel est le montant des secours versés à certains confrères ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'allocation Poignard est prise en charge par la CARPA dans le cadre des missions qui lui ont été confiées en application de l'article 235-1 du décret du 27 novembre 1991 modifié ; elle a représenté un coût de 586 837 € en 2012.

Par ailleurs, en 2012, la CARPA a décidé de provisionner la totalité des montants futurs à verser aux bénéficiaires de l'allocation Poignard, soit un montant total de 2 557 592 €.

En outre, les dépenses de secours ont représenté à l'Ordre 159 840 € en 2012 ; elles ont été intégralement financées par la réserve d'intervention de solidarité dotée en 2008.

Toujours exceptionnels, les secours et autres aides n'ont jamais vocation à soutenir une exploitation déficitaire, mais à aider certains confrères confrontés à des situations parfois dramatiques. C'est la commission Sociale de l'Ordre qui examine ces demandes et les soumet à l'approbation de la commission des Finances et du bâtonnier.

## **Quelle a été l'indemnité versée au cabinet du bâtonnier ?**

En 2012, elle a été de 215 280 € TTC. L'indemnité du bâtonnier existe depuis 1997, et a été revalorisée en 2008 et en 2010.

L'indemnité de vice-bâtonnier a été versée pour la première fois en 2012 pour un montant total de 107 640 € TTC.

L'indemnisation du cabinet du bâtonnier sortant a été maintenue pendant 6 mois après la fin de son mandat, soit un total de 107 640 € TTC, conformément à la décision prise par le Conseil lors du vote sur le budget 2012.

## **Quel est le montant des honoraires versés par l'Ordre à des avocats ?**

En 2012, l'Ordre a versé 5 106 282 € TTC à 152 avocats, ce montant inclut les indemnités versées aux cabinets du bâtonnier, du bâtonnier sortant et du vice-bâtonnier. Ces honoraires sont tout d'abord réglés à des avocats qui exercent des missions liées au fonctionnement quotidien de l'Ordre, et dirigent les principaux services réglementaires tels que la déontologie, la tenue du tableau, les suppléances, les séquestres. Les autres avocats interviennent ponctuellement au titre des missions fixées par la loi ou le règlement intérieur, pour la fixation des honoraires ou les arbitrages entre confrères, pour contrôler les procédures collectives. Enfin, l'Ordre fait appel à des avocats pour former leurs confrères à l'utilisation du RPVA, pour représenter l'Ordre dans le cadre de la défense de la profession, pour assister des confrères faisant l'objet de perquisitions, ou encore dans le cadre de consultations ou d'actions spécifiques.

### **Combien coûtent les déplacements et les missions du bâtonnier et des représentants de l'Ordre ?**

Le total des postes voyages et frais de mission s'est élevé à 287 612 € en 2012, en baisse de 62% par rapport à 2011. Il s'agit de dépenses de représentants de l'Ordre, auprès éventuellement de barreaux étrangers et de frais de mission, et également dans le domaine humanitaire et des droits de l'Homme.

### **Combien coûtent les manifestations importantes du barreau ?**

Les événements de la rentrée figurent dans les comptes pour un montant de 137 420 € pour la Rentrée Solennelle, et pour un montant de 277 155 € pour la Soirée de réception des hautes personnalités et des barreaux étrangers, soit un montant stable par rapport à 2011, grâce aux partenariats obtenus.

En ce qui concerne Campus Avocats, cette opération de formation continue, qui a réuni en 2012 près de 3000 avocats, présente des comptes équilibrés par les droits d'inscriptions et les partenariats.

### **Combien coûte la communication de l'Ordre ?**

La communication est un service de l'Ordre à part entière. Sous la direction du bâtonnier, l'équipe s'occupe du Bulletin du barreau, de l'animation éditoriale du site web de l'Ordre, des réseaux sociaux, des éditions spéciales, des communiqués de presse, et des salons et colloques où l'Ordre est présent (Salon des Entrepreneurs, Salon du Livre Ancien, Salon des Seniors, etc.). Ce service organise également de nombreux événements pour le rayonnement du barreau tout au long de l'année, auxquels participent les avocats : on citera notamment en 2012 l'Avocat dans la Cité et la Journée de la Femme. Elle met également en place de nouveaux supports de communication tels que l'Appli du barreau de Paris, le Bulletin numérique ([www.lebulletin.fr](http://www.lebulletin.fr)) ou des sites internet dédiés à des actions phares du barreau de Paris, par exemple [www.garantieavocat.org](http://www.garantieavocat.org), site de sensibilisation du grand public à l'exercice illégal du droit. Pour des projets ad hoc tels que "Le barreau en actes", l'Ordre fait également appel à des agences extérieures.

Le coût total du service, masse salariale incluse, (hors coût des manifestations de la Rentrée précitées) s'élève à 2 297 826 € en 2012.

Il convient de noter que la CARPA prend en charge depuis 2003 une partie de ce coût, ce qui a représenté en 2012 une ressource pour l'Ordre de 642 696 € dans le cadre des actions relevant de l'article 235-1 du décret du 27 novembre 1991.

### **Qui contrôle les comptes de l'Ordre et de la CARPA ?**

Les comptes de l'Ordre sont établis par la commission des Finances, et approuvés par le Conseil. Les comptes de la CARPA sont établis en liaison avec la commission des Finances, et sont approuvés par le comité de direction de la CARPA. Celle-ci, de par la loi, est dotée de trois commissaires aux comptes. L'Ordre n'est pas soumis à cette obligation, mais a néanmoins choisi pendant plusieurs années de faire contrôler ses comptes par un commissaire aux comptes dans le cadre d'un audit contractuel, dont la mission est similaire à celle de commissaire aux comptes. Le Conseil de l'Ordre a ensuite nommé un commissaire aux comptes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, mandat renouvelé en 2011 pour une période de six exercices. Les comptes 2012 de la CARPA et de l'Ordre ont été certifiés sans réserve.

### **Quel est le montant des subventions versées par l'Ordre aux syndicats et associations du barreau ?**

Une procédure d'attribution a été mise en place qui requiert des attributaires potentiels la remise d'un dossier complet. Le dossier est ensuite examiné par la commission des Finances, puis les propositions d'attribution sont présentées au Conseil de l'Ordre pour décision.

En 2012, les subventions attribuées se répartissent selon les catégories suivantes pour un total de 175 000 € :

Syndicats et organisations professionnelles : .....	137 000 €
Associations sportives : .....	12 000 €
Associations culturelles et diverses : .....	21 000 €
International : .....	5 000 €

Par ailleurs, à partir de 2011, l'Ordre n'attribue plus de subventions aux associations investies dans la défense des droits de l'Homme, cette mission revenant au fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité créé en 2011.

### **Combien coûte la formation professionnelle ?**

Depuis la réforme du financement de la formation de 2002, l'ensemble des coûts des différents centres de formation est globalisé au niveau national. Son financement est ensuite réparti par le CNB entre les différents barreaux, après déduction de la contribution de l'Etat.

Pour le barreau de Paris, la CARPA s'acquitte de ce financement par un versement au CNB au titre de la péréquation nationale et un versement direct à l'EFB pour un total, en 2012, de 3 704 254 €, ainsi que la mise à disposition gratuite des locaux de la rue de Charenton, dont la valeur est estimée à 645 000 € par an.

Le coût ainsi calculé figure dans les comptes de la CARPA au titre de ses missions relevant de l'article 235-1 du décret du 27 novembre 1991 modifié.



ORDRE DES  
AVOCATS  
DE PARIS

11, place Dauphine  
75053 Paris Cedex 01  
[www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)